

## QUALIFICATION ENVIRONNEMENTALE SUR LES HALOCARBURES CATÉGORIE VÉHICULES

### Reconnue par Emploi Québec et menant à l'obtention du certificat de qualification environnementale.

À compter du 1<sup>er</sup> juin 2007, le certificat de qualification environnementale H3 sera obligatoire si vous installez, entretenez, réparez ou modifiez un appareil fonctionnant avec un halocarbure.

Exemples d'appareil : ➔ climatiseur de véhicule ➔ unité de réfrigération mobile

Les halocarbures sont des gaz utilisés notamment dans les appareils de réfrigération et de climatisation. Une mauvaise manipulation de ces gaz peut nuire à la couche d'ozone atmosphérique. Pour cette raison, le gouvernement du Québec a mis de l'avant cette mesure environnementale, qui s'inscrit dans l'application du Protocole de Kyoto portant sur le contrôle des gaz à effets de serre.

#### POUR QUI

**Débosselleur, débosseleuse**

**Mécanicien, mécanicienne**

Spécialisé en automobile, machineries agricoles, remorques, véhicules lourds routiers, véhicules-outils ou véhicules récréatifs.

**Récupérateur, récupératrice de véhicules**

#### TYPES DE FORMATION

Chaque formation, d'une durée totale de sept heures, comporte deux volets :

##### 1. Volet général

impacts environnementaux de l'émission d'halocarbures dans l'atmosphère  
Réglementations québécoise et fédérale liées à la gestion des halocarbures  
Rôles et obligations des intervenants selon la réglementation en vigueur

##### 2. Volet spécifique à chaque certificat de qualification environnementale

Procédés de récupération d'un halocarbure  
Disposition des halocarbures  
Procédés liés à l'entretien des systèmes et à la détection des fuites d'halocarbures  
Tenue d'un registre d'entretien

#### **Avis :**

**Cette formation est obligatoire pour faire votre demande auprès d'Emploi Québec afin d'obtenir votre certificat de qualification environnementale.**

<http://emploi.quebec.net/francais/individus/qualification/halocarbures/index.htm>

**Lieu** Centre Wilbrod-Bheret  
5, rue Robert Rumilly  
Québec, Québec, G1K 2K5

**\*Aussi disponible,  
formation en entreprise**

**Quand** Voir formulaires d'inscription

**Heures** Voir formulaires d'inscription

**Coût du programme :** 125,00\$ non taxable par candidat

**Pour vous inscrire, complétez le formulaire ci-joint le retourner par télécopieur au 418. 266.1851 ou au 418.525.8133**

\* Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec Marie-Claude Thériault au (418) 525-8757, poste 7532 ou Claude Paradis poste 7525.

Veuillez noter que vous êtes responsable de chaque candidat inscrit. Si jamais l'un de vos candidats était dans l'impossibilité d'être présent à la formation, un montant égal au nombre de candidat absent inscrit vous serait facturé.

## FORMATION SUR LES HALOCARBURES CATÉGORIE ÉQUIPEMENTS MOTORISÉS

**DATE :** À déterminer  
8h00 à 16h00

**Centre Wilbrod-Bherer**  
5, rue Robert Rumilly  
Québec, Québec,  
G1K 2K5

**À remplir :**

**Nom de la compagnie :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Ville :** \_\_\_\_\_

**Code postal :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_

**Télécopieur :** \_\_\_\_\_

**Nom du responsable :** \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_



NOM DU OU DES CANDIDATS

NOM DU OU DES CANDIDATS

**Modalité de paiement :** 125,00 \$ non taxable par candidat.

- Chèque (compagnie seulement) libellé à l'ordre du Centre Wilbrod-Bherer  
 Argent

**\* Retournez ce formulaire d'inscription à Marie-Claude Thériault par télécopieur au  
(418) 266-1851 ou au (418) 525-8133**